



Cave occupée suite achat d'un appartement

Par **zebre_old**, le **22/09/2007** à **11:27**

Lors de l'achat de mon appartement, le notaire a été incapable de me préciser la cave dont j'étais propriétaire et m'a évidemment promis de me le préciser rapidement. Malgré plusieurs appels et un recommandé, celui-ci ne m'a toujours pas donné cette indication.

Par ailleurs, j'ai évoqué le sujet en réunion de copropriété et le syndic n'a pas pu me répondre. Toutes les caves étant manifestement occupées, j'en déduis que ma cave a été récupérée par un voisin.

A qui dois-je m'adresser pour résoudre ce problème ? qui en est responsable ?

Merci d'avance.